



Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime 2020/2021 - Annexe 2

CHAMPIONNATS U18

Organisation :

Ces compétitions sont organisées en deux niveaux regroupant les équipes en 8 groupes constitués de :

- D1 : 3 groupes de 10 équipes
- D2 : 5 groupes de 9 à 10 équipes

Titre et Challenge :

Le vainqueur de chaque groupe reçoit un objet d'art offert par le District de Football de Seine-Maritime.

Système de l'épreuve :

Les clubs se rencontrent en deux phases par matches « aller simple ».

Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Annexe 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Les modalités d'accessions et de descentes à l'issue des deux phases sont définies dans le « Règlement des Accessions & Descentes des Championnats *U18-U15-U13* Saison 2019/2020 ».

Durée des rencontres :

Un match dure 90 minutes, deux périodes de 45 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires de licences U18, U17 et U16 dûment validées et enregistrées.

La participation de joueurs titulaires de licences U15 n'est pas autorisée.

Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.

CHAMPIONNATS U15

Organisation :

Ces compétitions sont organisées en trois niveaux regroupant les équipes en 10 groupes constitués de :

- D1 : 3 groupes de 10 équipes
- D2 : 7 groupes de 8 à 10 équipes

Titre et Challenge :

Le vainqueur de chaque groupe reçoit un objet d'art offert par le District de Football de Seine-Maritime.

Système de l'épreuve :

Les clubs se rencontrent en deux phases par matches « aller simple ».



Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Annexe 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Les modalités d'accessions et de descentes à l'issue des deux phases sont définies dans le « Règlement des Accessions & Descentes des Championnats *U18-U15-U13* Saison 2019/2020 ».

Durée des rencontres :

Un match dure 80 minutes, deux périodes de 40 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U15 et U14 dument validées et enregistrées.

Peuvent également y participer :

- dans la limite de 3, conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des Règlements Généraux de la L.F.N., les joueurs titulaires d'une licence U13 bénéficiant d'un surclassement répondant aux prescriptions de l'article 72.1 des mêmes Règlements Généraux,
- les joueuses répondant aux dispositions définies à l'article 155.1* des RG de la LFN.

Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.

** Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :*

- de leur catégorie d'âge,

- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

En outre, les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.

CHAMPIONNATS U13

Organisation :

Ces compétitions sont organisées en quatre niveaux regroupant les équipes en 24 groupes constitués de :

- D1 : 6 groupes de 9 ou 10 équipes
- D2 : 7 groupes de 9 ou 10 équipes
- D3 : 11 groupes de 8 à 10 équipes

Titre et Challenge :

Le vainqueur de chaque groupe reçoit un objet d'art offert par le District de Football de Seine-Maritime.

Système de l'épreuve :

Les clubs se rencontrent en deux phases par matches « aller simple ».

Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Annexe 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Les modalités d'accessions et de descentes à l'issu des deux phases sont définies dans le « Règlement des Accessions & Descentes des Championnats *U18-U15-U13* Saison 2019/2020 ».

Durée des rencontres :

Un match dure 60 minutes, deux périodes de 30 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :



Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U13 et U12 dument validées et enregistrées.
Peuvent également y participer :

- dans la limite de 3, conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des Règlements Généraux de la L.F.N., les joueurs titulaires d'une licence U11 bénéficiant d'un surclassement répondant aux prescriptions de l'article 72.1 des mêmes Règlements Généraux,
- les joueuses répondant aux dispositions définies à l'article 155.1 des RG de la LFN.

Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.
